

AVIS PUBLIC

AVIS DE MOTION ET DE DÉPÔT

RÈGLEMENT N° 371

Conformément à l'article 12 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale.

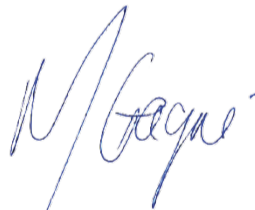
AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée Mélissa Gagné, greffière-trésorière de la Municipalité de Berthier-sur-Mer à l'effet :

QUE le conseil municipal a présenté et déposé, le 9 mars 2026, le règlement N° 371 édictant le code d'éthique et déontologie des élu(e)s municipaux abrogeant le règlement numéro 344 ayant pour objet d'énoncer les principales valeurs de la municipalité en matière d'éthique et les règles qui doivent guider la conduite des élu(e)s de celle-ci ;

QUE l'adoption du règlement N° 371 édictant le code d'éthique et déontologie des élu(e)s municipaux abrogeant le règlement numéro 344 sera faite lors de la séance du conseil qui se tiendra le 13 avril 2026 à 19h00, au centre des loisirs, 24 boulevard Blais Est;

QUE ledit règlement soit disponible pour consultation au bureau municipal, situé au 66 rue Principale Est, durant les heures d'ouverture.

DONNÉ à Berthier-sur-Mer ce 10 mars 2026

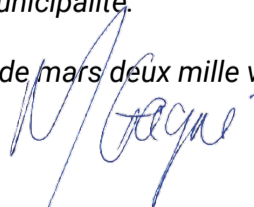


Mélissa Gagné
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée Mélissa Gagné, directrice générale et greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à l'endroit désigné par le Conseil entre treize heures et quatorze heures, le dixième jour de mars 2026. Une copie a également été déposée sur le site Web de la municipalité.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce dixième jour de mars deux mille vingt-six.



Mélissa Gagné
Directrice générale et greffière-trésorière